

## COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE “LE PLAN D’ACTION POUR L’EXECUTION D’UN SOCLE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX”

### Informations pratiques :

- Évènement tenu en ligne, sur Facebook et Twitter
- 26 janvier 2021 de 8 h 30 à 10 h 30

### Contexte :

Le 17 novembre 2017, les présidents du Parlement européen, du Conseil de l'UE et de la Commission adoptaient un **Socle européen des droits sociaux** recouvrant **vingt principes clés** visant à conférer aux citoyens européens des droits tels que **l’instauration d’un salaire minimum** équitable dans chacun des États membres. Depuis, des réflexions s’organisent autour de la modernisation d’un véritable cadre juridique social pour l’Union européenne où **solidarité et résilience** sont les mots d’ordre. Par ailleurs, ces ambitions sont venues se renforcer depuis que le **Portugal a repris** la présidence tournante du Conseil de l’Union européenne, en ce début d’année 2021, un rôle qu’endossait auparavant l’Allemagne.

La présidence portugaise entend en effet insuffler un **vent social sur l’Union européenne**. Une dimension qui sera « *la colonne véritable de la relance* »<sup>1</sup> dans ce contexte de crise socio-économique grave engendré par la pandémie, où le chômage et la paupérisation s’aggravent dramatiquement<sup>2</sup>. À cet effet, un **sommet social européen sera organisé à Porto le 7 mai 2021**. Les 27 États membres ainsi que les chefs des institutions de l’Union européenne de même que les partenaires sociaux y discuteront **de grands plans d’investissements en matière sociale** et tenteront de coordonner les plans d’action luttant contre la pauvreté, l’exclusion sociale et les discriminations. Subordonné aux perspectives du numérique et du réchauffement climatique et distancé par une crise sanitaire qui n’en finit pas, le défi est de taille pour la présidence portugaise.

C’est dans ce contexte que fut organisé ce webinaire auquel **POUR LA SOLIDARITE-PLS** a participé. **Organisé par le groupe des travailleurs du Comité Economique et Social européen (CESE)**, la rencontre entendait traduire les vingt principes du socle européen des droits sociaux développés en 2017 en actions concrètes. Des réflexions sur un plan d’action efficace pour un avenir social Européen, de même que sur l’organisation du sommet de Porto étaient donc à l’ordre du jour au travers de cette problématique : **Comment systématiser une dimension sociale forte aux politiques européennes et intégrer un pilier social pourvoyeur d’égalité des chances et de justice sociale dans l’Union ?**

<sup>1</sup> REIGNER, P. Le Soir. La présidence portugaise de l’Union européenne veut remettre « l’Europe sociale » à l’avant-plan. Publié le 8 janvier 2021 sur : <https://plus.lesoir.be/347875/article/2021-01-08/la-presidence-portugaise-de-lunion-europeenne-veut-remettre-leurope-sociale>

<sup>2</sup> HERBAUT, G. Le Monde. Covid-19 : la crise sanitaire a fait basculer un million de Françaises et de Français dans la pauvreté. Publié le 6 octobre 2020 sur : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19\\_6054872\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224.html)

## INTERVENANT-E-S :

- **Nicolas Schmit** : Commissaire européen en charge de l'emploi et des droits sociaux
- **Iratxe Garcia** : Présidente du groupe S&D au Parlement
- **Miguel Cabrita** : Secrétaire d'État auprès de la ministre portugaise de l'Emploi, de la Solidarité et de la sécurité sociale, Ana Mendes Godinho.
- **Olivier Röpke** : Président du groupe des travailleurs au CESE
- **Jackie Davis** : Modératrice et journaliste spécialisée dans les affaires européennes.

### I. QUE PRÉVOIT LE SOCLE SOCIAL EUROPÉEN ?

Le Socle européen des droits sociaux est un **texte non contraignant** — que PLS avait décrypté dans [une note d'analyse en 2017](#) — regroupant vingt grands principes sociaux vers lesquels les 27 États membres doivent tendre. Revêtant **une valeur politique forte**, le but originel de ce socle social est **d'harmoniser les législations nationales autour de trois grands chapitres** :

#### 1. L'égalité des chances et l'accès inconditionnel au marché du travail.

Ce principe tend à l'égalité des chances dans l'éducation et l'emploi et vise également à débloquer des fonds pour lutter activement contre un chômage qui a longtemps stagné autour de 10 % avant de croître avec force depuis le début de la pandémie. Les inégalités de genre et notamment les inégalités salariales sont également à l'ordre de ce socle social.

#### 2. Des conditions de travail équitables.

La mesure phare de ce principe est l'instauration d'un cadre européen pour l'instauration d'un salaire minimum équitable dans chacun des états membres afin que nul ne soit laissé à la marge. Autres mesures clés, la protection en cas de licenciement et la promotion accrue du dialogue social dans les entreprises sont également consacrées dans ce Socle européen des droits sociaux.

#### 3. L'insertion et la protection sociale.

Revenu minimum, prestations de chômage, protection sociale, services de garde d'enfants, inclusion des personnes handicapées, soins de santé, accès aux logements et services essentiels pour les plus vulnérables sont autant de mesures ambitieuses qui viennent moderniser et réformer la vision d'une Union plus sociale et solidaire.

### II. LES OBSTACLES À LA MISE EN ŒUVRE D'UN TEL PLAN D'ACTION

La rencontre a mis en exergue de nombreux points limitant les ambitions du socle européen dans le développement d'actions concrètes.

D'abord, il y a été rappelé qu'une **urgence réelle** existe en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques sociales. Une harmonisation des enjeux sociaux et durables est plus que jamais à l'ordre du jour au vu des désastres économiques et sociaux vers lesquels la pandémie nous dirige. Constatant **l'explosion du chômage et du développement des emplois précaires et/ou à temps partiel**, Miguel Cabrita a en effet mis en relief **les obligations des États membres à protéger les emplois permanents et à relancer les secteurs d'activités les plus impactés** par la crise.

Un argument qui fut largement soutenu par le reste des intervenants, à la suite de quoi, d'autres obstacles furent mis en exergue. Parmi ceux-ci **Nicolas Schmit — architecte du plan d'action pour le Socle européen des droits sociaux** — s'inquiétait des profondes **transformations digitales et environnementales** qui

déterminent les enjeux majeurs de ce siècle. « *La mondialisation n'est pas terminée et des pressions fortes proviennent du climat* » soulignait-il très justement.

L'**inefficacité des dernières politiques d'austérité** développées après la crise de 2008 a été pointée du doigt et selon la présidente du S&D Iraxte Garcia Perez, l'heure doit être impérativement à l'**investissement social**. Celle-ci estime qu'il est indispensable de **façonner un prisme social européen** par lequel toute **transformation politique et juridique doit être analysée**.

Les difficultés se poseront aussi dans **les négociations**. En effet, Olivier Röpke est venu rappeler l'importance d'un consensus sur cette nouvelle approche, rappelant que la crise avait au moins pu développer **des prises de conscience sur nos considérations environnementales et sociales**. « *Il n'existera pas de réparation économique sans rétablissement social* », insistait-il. Par ailleurs, le Socle européen des droits sociaux réunira des **parties prenantes hétéroclites** pour qui les écarts économiques et sociaux sont parfois colossaux. Le Sommet de Porto rassemblera en effet les 27 chefs d'États membres, les chefs d'institutions et de même que des représentants d'ONG, de la société civile et de certains partenaires sociaux. « *Il viendra heurter la politique au légal* » à rappeler Miguel Cabrita.

### III. DES AVANCÉES ENCOURAGEANTES

Malgré ces obstacles de tailles, l'heure était à l'optimisme. En effet, **Olivier Röpke** a souligné un « **changement de paradigme important** » ces dernières années. Les **très fortes pressions liées à la flexibilité du marché global** notamment dans le secteur de la santé ont été relevées. Alors, si le développement d'un **nouveau contrat social européen** semble compliqué à mettre en place, il est devenu largement indispensable compte tenu de l'état de la situation globale.

#### ➤ Vers un nouveau contrat social

Olivier Röpke a souligné l'importance d'un nouveau contrat social par lequel le **dialogue social et la participation des partenaires sociaux et civils s'en trouveraient renforcée**. « *Toutes les parties prenantes seront mobilisées* ». Ce contrat social induirait ainsi un principe fondamental pour Nicolas Schmit, la **répartition équitable des richesses alors que les inégalités en la matière ne cessent de croître** entre les plus riches et les plus pauvres. « *Nous devons mettre l'accent sur l'éducation, l'égalité des chances, la démocratie et le dialogue social : nous devons passer d'une économie des actionnaires à une économie des parties prenantes, à laquelle sont associés à la fois les partenaires sociaux et la société civile* » a-t-il insisté.

### IV. QUELLES PERSPECTIVES ET DÉFIS POUR LE SOMMET DE PORTO ?

L'accent a été mis sur un plan massif d'investissement lié aux seuls objectifs proclamés par le socle social européen. « **Nous devrions voir tous ces investissements non pas seulement comme un coût, mais une chance pour le futur** », a précisé Oliver Röpke. Les Fonds structurels et d'investissements européens (Fonds ESI) constitueront ainsi la principale ressource budgétaire du Socle européen des droits sociaux.

D'abord, il sera question de l'application concrète d'un **salair minimum adéquat pour l'ensemble des travailleurs des États membres**. Une **note d'analyse** réalisée par **POUR LA SOLIDARITE-PLS** revient par ailleurs sur l'élaboration et les nécessités d'un tel outil dans les constructions d'un pilier social. Établi **par le développement d'un cadre juridique pour un revenu minimum européen** et des **normes communes en matière de prestations de chômage**, l'heure sera ensuite à la **convergence sociale et solidaire** de l'Europe. « *Des objectifs à courts, moyens et longs termes devront impérativement être développés, la feuille de route devra être très claire* » pour Iraxte Garcia.

L'**inclusion et la cohésion sociale de même que la juste répartition des revenus, la qualité des emplois et l'égalité des chances** seront ainsi les **principes normatifs mis en relief par la Présidence portugaise** lors du sommet de Porto. « *Nous avons besoin d'un programme ambitieux, car ce plan s'étendra sur les prochaines décennies* » a enfin conclu Miguel Cabrita.